

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RPI FONTET-HURE-LOUPIAC DE LA REOLE Rentrée 2021



école de Hure



école de Fontet



école de Loupiac de la Réole

L'école de HURE s'inscrit dans un projet intercommunal porté par trois communes : Fontet, Hure et Loupiac de la Réole, au sein d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal). Le SIVOS FHL (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Fontet Hure Loupiac) assure la restauration scolaire, l'accueil des enfants hors temps scolaires et leur transport entre les 3 écoles par la gestion du personnel et des bâtiments.

Si vous souhaitez inscrire pour **la première fois** votre enfant à l'école, merci de venir à **la mairie de votre domicile** aux heures d'ouverture avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Il vous sera remis une fiche de renseignement qui sera transmise au SIVOS pour la pré-inscription. Le SIVOS vous adressera par un mail (ou par envoi postal) un dossier d'inscription pour l'accueil périscolaire, le transport scolaire et la restauration scolaire.

En raison du contexte sanitaire actuel, ces dossiers une fois complétés sont de préférence à envoyer par mail à contactsivos@orange.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'école de Loupiac de la Réole **avant le 30 juin 2021**.

L'admission définitive se fera par les directeurs / directrices de chaque site sur **présentation d'un certificat de radiation (hors 1^{ère} inscription)**

Si votre enfant est déjà scolarisé au sein du RPI, sa réinscription est automatique au sein des écoles mais elle **est à renouveler chaque année auprès du SIVOS pour tous les services périscolaires proposés**.

Un mail du SIVOS vous sera adressé prochainement.

Permanence physique du secrétariat du SIVOS FHL : le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 13h30 à 17h à l'école de Loupiac de la Réole

Horaires des écoles : Ecole maternelle : 8h30 - 11h30 / 13h - 16h

Ecole primaire : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h



PERISCOLAIRE

L'accueil est assuré chaque jour le matin dès 7h30 jusqu'à 8h20 et le soir à partir de 16h00 jusqu'à 18h30. Ce service est payant forfaitairement, suivant le quotient familial. Le service fonctionne et est facturé dès le 1^{er} jour d'école.

Quotient familial (CAF)	de 0 à 700	de 701 à 900	901 et au-delà
Tarif du périscolaire	0,90 €	1,10 €	1,30 €

Le service est facturé 3€ par jour pour les non-inscrits.



RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque site dispose d'un service de restauration scolaire géré par le SIVOS. Les menus de la quinzaine sont disponibles sur le site. Le tarif du repas est unique : 2,92 €. Le repas est facturé 6€ pour les non-inscrits.



TRANSPORT SCOLAIRE

Un car de transport fait le lien entre les écoles et les 3 communes du RPI ainsi que la commune de Noailac ; les arrêts se situent aux 3 sites et de la mairie de Noailac. Ce service est gratuit car pris en charge par les communes.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



L'APE FONTHURLOUP est pleinement associée à la vie de l'école ; ses représentants organisent, tout au long de l'année, des manifestations telles que lotos, le carnaval, des soirées à thèmes, la vente de gâteaux/bonbons afin de collecter des fonds pour financer les projets de l'équipe enseignante du RPI. L'association se présente chaque année lors de la rentrée scolaire au sein des 3 sites.